VENT D'ANJOU INFOS

Spécial législatives 2017

Vent d'Anjou *regroupe aujourd'hui* ***19 associations*** *: Tigné Préservé, Vivre au Puy Notre Dame, Vigilance Environnement, Les Collines d'Antoigné, Don Quichotte 49, Briséole, Chavagnes Authentique, Luigné Authentique, Plus belle notre Verzée, Vent des Moissons d'Angrie, Antoigné sous le Vent, Les amis du pays de Flée, Vol au Vent 49, Mouvement pour les Droits et le Respect de l'Environnement, Vent D'Iré, Vent des roses douéssines, Défense de l'environnement de Coron, Vie Environnement et Patrimoine, Nature et Vie.*

Les candidats aux législatives dans la 4e circonscription interrogés par Vent d'Anjou : un consensus sur de nombreux points.

Une majorité de candidats est soucieuse des nuisances causées par les éoliennes et est unanime pour qu'un certain nombre de mesures soient prises , notamment :

- Que **la distance des éoliennes par rapport aux habitations soit portée à au moins 1000 mètres** (comme le sénateur Germain l'avait fait voter au Sénat : M Baba)._Une majorité est même d'accord pour qu'elle soit portée à 1500 mètres. L'idée d'avoir une distance proportionnelle à la hauteur des machines séduit plusieurs candidats (E Touron, A Merlaud) toutefois sans préciser le coefficient multiplicateur, tandis que d'autres choisissent la distance adoptée par la Bavière (C-H Jamin, P Daviaud), c'est à dire 10 fois la hauteur en bout de pale.
- Que **la garantie de démantèlement soit ajustée au niveau du coût réel. (**E Touron précise sous la forme de 15 versements annuels comme pour les exploitants de carrières.)
- Que **la recherche/développement sur les sources d'énergies constantes soit privilégiée** par rapport aux sources d'énergies intermittentes.
- Qu'il y ait **plus de concertation** (participation des associations de riverains à la commission des sites et organisation de réunions publiques avant le dépôt de permis de construire.
- Que **la justice soit faite dans des délais raisonnables** (prises illégales d'intérêt en attente depuis des années.

D'autres propositions de Vent d'Anjou ouvrent le débat :

- **Tous les candidats sont favorables à des mesures compensatoires .** Toutefois deux méthodes sont suggérées : une **dégressivité de la taxe foncière** et de la taxe d'habitation (Jamin, Daviaud, Merlaud, Tailler) ou une **indemnisation en capital** (Touron, Richard). Plusieurs candidats (M Baba, E Touron) soulignent **la difficulté de mise en oeuvre** de cette mesure et souhaitent trouver une autre solution.
- Il y a également **unanimité pour une réforme de la CSPE** et qu'un contrôle de l'Assemblée Nationale s'exerce sur cet impôt déguisé. Par contre il n'y a pas d'accord sur la mesure avancée et plusieurs candidats (M Baba, E Touron) proposent un débat sur le financement de la transition énergétique.
- .S'agissant enfin de la baisse de la TVA sur les matériaux isolants, certains sont pour, mais d'autres plus réticents, préféreraient élargir l'assiette et les critères du crédit d'impôt.

Vent d'Anjou ne donne pas de consigne de vote et renvoie aux réponses des candidats dans le tableau ci-après (**vert = favorable, jaune ou gris = ?, rouge = à éviter).** A noter que :

- la candidate de la France Insoumise n'a pas répondu aux questions et nous a renvoyés au programme de son parti,
- la candidate de la République En Marche n'a pas souhaité répondre et nous a renvoyés à la COP 21 et aux Accords de Paris,
- la candidate EELV n'a pas répondu mais, à défaut, nous avons tenu à marquer en rouge la position de son parti en matière de distance (abaissement à 250 mètres).

Questions	**BABA** Meriem	**DAVIAUD** Patrick	**JAMIN** Charles-Henri	**MERLAUD** Aymeric	**TALLIER** Melvin	**TOURON** Eric	**RICHARD** Christophe	**EELV** (*)
1 Distance / habitations	+	+	+	+	-		-	
2 Réduction taxes foncières habitation								
3 Révision CSPE								
4 Ajustement garantie démantèlement/ coût réel								
5 Favoriser R&D sur les EnR non-intermitentes								
6 TVA réduite matériaux isolants								
7 Participation commission des sites								
8 Concertation avant dépôt de PC								
9 Jugements des prises illégales d'intérêt								

Vent d'Anjou remercie les candidats qui ont bien voulu nous recevoir et répondre à notre questionnaire, nous consacrant ainsi un temps précieux en période de campagne électorale. Leurs réponses sont toutes très argumentées et riches de détails et de propositions. Le tableau ci-dessus est très réducteur : il met néanmoins en évidence les convergences et les points sur lesquels nous devrons progresser ensemble. Nous espérons poursuivre le dialogue avec le ou la future élu(e), et aussi avec les candidats malheureux.

Vent d'Anjou est une fédération d'associations totalement indépendantes

Rejoignez-nous !

vent.d-anjou@laposte.net